

LE CANADA

Ottawa, 4 Septembre 1883

L'ELECTION DE MUSKOKA

La cour a rendu jugement, hier, à Toronto, contre M. Fauquier, et lui a enlevé ses droits politiques pour une période de huit ans, parce qu'il s'est rendu coupable de manœuvres défendues par la loi des élections.

Naturellement les feuilles grises sont dans la jubilation. Mais appartient-il à ce parti de la corruption, organisée en système et aux frais de la province de ce temps-ci, à Algonoma, de jeter ainsi des cris de paon.

La loi est faite pour garantir la pureté des élections, et elle doit être respectée. Mais que les grits regardent à leur dossier, avant de jeter la pierre au parti conservateur.

Nous ne permettrons pas à ce parti qui n'a jamais compté sur autre chose que la corruption pour arriver au pouvoir et s'y maintenir, de jeter la pierre au parti conservateur.

LA RÉCOLTE

Le commissaire de l'agriculture pour le Minnesota rapporte que la moyenne de la récolte du blé dans cet Etat est de deux pour cent plus élevée que celle de l'année dernière.

La récolte de l'avoine promet aussi beaucoup; on en évalue le rendement à 35,187,000 minots; la récolte du seigle donnera 521,000,000 minots et celle de l'orge 7,278,000.

On craint beaucoup pour le blé d'Inde en plusieurs endroits vu que les gelées ont déjà commencé à se faire sentir.

Dans la province d'Ontario, nous avons déjà fait connaître quel était le rendement de la récolte du blé. L'orge n'a pas aussi bien fait que l'année dernière et sa production est évaluée à 3,670,000 boisseaux au dessus de celle de 1882.

Le seigle n'a qu'une récolte à peu près moyenne. Les pois dépasseront de 775,000 boisseaux environ la récolte de l'année précédente, mais les pois sont petits et jusqu'à présent ont échappé aux insectes qui, depuis quelques années, ont causé de grands dommages à cette récolte.

zins se présentent bien; mais le maïs a souffert du temps humide. Le foin est estimé à 4,127,419 tonnes contre 2,090,626 l'année dernière; et l'étendue des terres consacrées aux racines dépasse de 30,000 acres la culture de l'année dernière.

PETITES NOTES

Il est tombé un peu de neige, hier, à la Malbaie.

L'honorable M. Chapleau partira demain pour Montréal.

Les légitimistes préparent un manifeste en faveur du comte de Paris.

L'honorable M. Kirkpatrick, s'embarquera pour l'Angleterre, samedi prochain.

L'élection de M. Wallace, député de St Jean, N.-B. aux communes, est contestée.

Maxime Lamère a été trouvé coupable, hier, de vol de lettres au bureau de poste de Montréal.

M. Quinn, avocat, de Montréal, a accepté la candidature de la part des conservateurs de Châteauguay.

La pétition contre l'élection de M. Wood, député de Leeds aux Communes, a été retirée, hier, à Brockville.

Les dépêches nous apprennent qu'une tempête terrible a complètement détruit les récoltes dans le sud de l'Irlande.

Une messe de Requiem a été célébrée, hier, dans l'église St Germain, à Paris, pour le repos de l'âme du comte de Chambord.

Le comte de Monti, chef des légitimistes vendéens, et le général de Charette donneront leur adhésion au comte de Paris.

La première section du canal, de Panama à Pedro Miguel, sera parachèvement dans deux ans. Le canal en entier le sera dans cinq ans.

M. Livingston, de Richibouctou, se présente contre l'honorable M. Landry pour la représentation du comté de Kent aux Communes.

La sœur du capitaine Webb, qui a été frappée de folie en apprenant la nouvelle de la mort de son frère, s'est jetée à l'eau et s'est noyée.

Une vieille femme nommée Chapat est morte subitement, hier, à Montréal, effrayée par l'incendie soudain d'un rideau de mousseline dans sa chambre.

L'excursion aux Montagnes Rocheuses, composée des directeurs du Pacifique et de nos sommités politiques et commerciales, est de retour à Montréal.

La Chine semble n'attacher qu'une importance médiocre au traité de paix conclu entre la France et l'Annam; elle continue ses armements.

On dit à Montréal que le juge en chef Coleridge ne viendra pas en Canada, parce que les autorités du Grand Tronc ont refusé d'accorder des passes gratuites au comité de réception qui l'accompagne.

M. Benjamin Sulte en se rendant à sa demeure, hier après-midi, a fait une chute sur le pont Maria, et s'est cassé une jambe près de la cheville du pied. M. le docteur Provost lui a donné les soins que requerrait son état, et aujourd'hui M. Sulte souffre moins. Il sera obligé cependant d'être au moins six semaines sans pouvoir se servir de sa jambe malade.

Tir à la cible—Le nombre de compétiteurs pour le tir à la cible est de deux-cent cinquante.

FUNÉRAILLES DU COMTE DE CHAMBORD

Les restes du comte de Chambord ont été transportés de Froshdorf à Wooldorf, dimanche matin, et de là à Goritz dans la soirée.

Tous les habitants de Froshdorf ont accompagné le convoi jusqu'à la gare. Le cortège se composait d'un corps de volontaires et des amis intimes du défunt.

Le cercueil était placé sur un char funèbre couvert des tentures les plus riches, et dans toutes les rues où le cortège a passé on avait recouvert les maisons de drapeaux en deuil et d'immenses tentures noires.

A Goritz, le cortège se composait de tous les membres du conseil de ville portant des cierges, des deux représentants de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, du duc de Parme, du grand duc de Toscane, de Don Carlos, Don Alphonse, du comte de Bardi, de plus de cinq mille légitimistes et de délégations nombreuses des cercles ouvriers de Paris, de Lyon et de Bretagne, portant des bannières et des couronnes de toutes sortes.

Le cortège a défilé au milieu d'une double haie d'infanterie et en présence de plus de cinquante mille étrangers. A l'arrivée dans la cathédrale, le corps a été placé sur un riche catafalque. Sa Grandeur l'archevêque a célébré le service funèbre, après lequel le cortège s'est remis en marche pour accompagner le corps au monastère de Castiglia où les moines l'ont reçu au son des cloches et des chants funèbres, et l'ont placé dans sa dernière demeure.

COMMENT FAIRE CHOIX D'UN BON THÉ

Un bon thé a toujours la feuille d'une dimension modérée et il est d'autant meilleur que les pointes dorées du Pedoc se y font voir; il est ordinairement noir, gris ou rougeâtre ou d'une modification de ces couleurs; il est régulier, ferme et bien roulé.

Les thés naturels sont dus à deux procédés: les thés fermentés et les thés non fermentés. Les deux procédés s'appliquent à la même plante et la modifient.

Le mode de préparation peut facilement être reconnu par l'infusion à l'eau chaude, les thés fermentés donnent une feuille d'un brun rougeâtre, brillant, et les thés non fermentés une feuille d'un vert brillant.

Un troisième procédé, qui est une fraude, est employé par les Chinois; il consiste dans une forte décoction dans laquelle on introduit des feuilles épuisées, gâtées et pourries ainsi que des matières étrangères; le tout est ensuite séché, roulé et converti en thé.

Les thés fermentés sont tous noirs, avec, à l'état sec, des feuilles grises, rouges ou noires ou des variations de ces couleurs; leur liqueur est généralement d'un rouge brillant.

Les thés non fermentés varient en couleur du noir au vert vif et brillant; les deux couleurs extrêmes proviennent toujours de coloration artificielle, la feuille naturelle sèche, étant toujours d'une teinte olive mate, la liqueur est pâle et presque incolore.

Aux Indes, les thés fermentés sont connus sous le nom de Pekoes, Pekoe Souchongs, Souchongs et Congous, et les thés non fermentés sous le nom de thés verts ou Namoonas.

En Chine les thés noirs sont tous Congous et Souchongs et les thés non fermentés, Oolongs, Pekoes, Gunpowders, Impérial Hysons, Twankays, etc.

Les thés non fermentés sont invariablement les plus forts, quoi que la liqueur en soit presque incolore, ce qui montre l'erreur populaire qui fait de la couleur un guide de la force du thé. Ces thés sont les plus mauvais à consommer par suite de la grande quantité de tannin qu'ils renferment.

Le procédé de la fermentation produit, sans aucun doute, sur la sève de la feuille du thé une action similaire à celle qui s'opère dans la transformation de l'orge en malt. Les thés fermentés composés de jeunes feuilles à texture soyeuse et d'un aspect semi transparent, indiquant une pousse rapide, la dimension de la feuille ne servant aucunement de guide, d'une riche couleur brun-rouge brillant et donnant une infusion d'un rouge vermeil et d'un arôme délicat, peuvent être classés, sans aucun doute, comme thé de première qualité et peuvent être bus en toute sûreté.

Rien n'est plus facile que de juger si un thé est bon; il suffit de suivre la méthode suivante: Après un repas égouttez la théière, versez les feuilles sur un linge blanc et triez les feuilles de la manière suivante.

1o Prenez les feuilles que nous venons d'indiquer comme étant celles des thés de première qualité.

2o Choisissez ensuite celles qui sont moins jeunes et moins brillantes et vous aurez celles classées comme seconde qualité.

3o Les feuilles ternes ou d'un brun foncé vous donneront les vieilles feuilles ou celles mal fermentées.

4o Les feuilles noires indiquent les feuilles gâtées ou brûlées. Elles ne doivent pas exister et leur présence suffit à condamner le thé.

5o Les feuilles dures indiquent un thé avarié et mauvais.

6o Les tiges ou les graines de thé, si elles existent en certaine quantité, montrent qu'elles ont été ajoutées dans un but de falsification.

7o Les feuilles vertes ont pu être ajoutées pour donner de l'arôme à l'ensemble, mais elles sont souvent employées pour masquer les défauts d'une partie de la marchandise.

COURRIER DE HULL

—On se plaint que les animaux errant par les rues, causent pendant la nuit des dégâts considérables dans les jardins.

—M. M. Gilmour et cie, ont fait tenir au secrétaire trésorier de la ville, par l'entremise de M. le maire Eddy la somme de \$50 en reconnaissance des services rendus, par la pompe "Victoria" lors de l'incendie de leur moulin.

—Autant de nouvelles causes pénales, instituées à tort et à travers, autant de rejets de ces plaintes frivoles et vexatoires, par M. le recorder Champagne. C'est le sort qu'a subi hier encore une plainte pour vol, portée contre un hôtelier de la rue Mam.

—Déjà 28 contribuables sur les 1400 qui constituent le rôle de perceptions du trésorier de la ville, se sont acquittés de leurs redevances municipales, et pourtant il n'y a encore d'écoulés que huit jours sur les vingt jours accordés pour la rentrée des taxes.

—Il y a eu, hier matin rénon du conseil de ville, sous la présidence de M. le maire Eddy. Au cune affaire bien importante n'a été réglée. Une requête de M. le Dr Duhamel M. P. P. au nom de la Compagnie de chemin de fer de la Vallée de la Gatineau, demandant une exemption de taxe pour la compagnie dans les limites de notre ville, laquelle proposerait, paraît-il, d'y construire ses usines, ete hangar pour les locomotives, se trouve placée dans une position satisfaisante pour les intéressés, par la sous-section 5 de l'article 712 du code municipal de la province de Québec. Par cet article il est statué que tou-

tes propriétés appartenant à des compagnies de chemin de fer ou à rails de bois, recevant une subvention du gouvernement provincial, sont exemptes de taxes durant l'espace de 20 ans à compter de l'octroi de la première subvention. M. le maire St Jean et M. M. MacKintosh et Smith d'Ottawa, et M. le Dr Duhamel de Hull, qui étaient présents à cette assemblée, se sont déclarés satisfaits de la facilité avec laquelle l'objet qu'ils avaient en vue se trouvait atteint, et ils ont quitté la salle du conseil.

Les échevins Sainte Marie et Landry sont autorisés à faire exécuter certains travaux de réparation aux trottoirs qui en ont besoin, et le chef Genest reçoit la permission de former une compagnie de pompiers pour faire fonctionner, sous son contrôle la pompe à incendie, Victoria, après quoi le conseil s'ajourne pour siéger en assemblée spéciale afin d'approuver la liste supplémentaire des jurés, ce qui fut fait, et l'assemblée fut dissoute.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés, mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston et à l'hôpital où je me rendis, le médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais pas que plier mon bras à angle droit. Les nerfs paraissaient être en fil d'éclair; j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool et du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre arnica et liniment d'huile. C'est le remède qui a donné les meilleurs résultats. Je ne l'ai trouvé que dans une pharmacie et en petite quantité, et avant de me rendre aux pharmaciens pour qu'ils me gardaient pas ce remède; "Eh bien, me répondirent-ils, nous ne savions pas que ce remède avait autant de valeur." Ils ont été tellement satisfaits de mon témoignage que depuis ils en ont acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais attendre, vu que l'on parlait déjà de me mettre sous l'influence de l'Ether pour opérer sur mon bras et briser les nerfs, j'ai préféré vous écrire immédiatement pour vous demander de m'en envoyer six bouteilles, mais avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur.

Permettez moi de vous dire que nous nous servons habituellement de votre arnica et liniment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec de meilleurs résultats qu'aucun remède ne peut donner. Mon médicament donne son entière application à ce remède.

Votre tout dévoué, Revd. D. GOUGH, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'essai de votre Arnica et liniment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué, W. H. D. CRISON, 218 rue St. Constant, Montréal. En vente chez C. J. DAGUER, rue Sassex, Ottawa.



L'AMI DES PAUVRES.

PAIN KILLER DE PERRY DAVIS.

ÉRIS INTÉRIEUREMENT, il guérit la Dysenterie, le Cholera, la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guérit le Panaris, les Engèlures, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuralgisme, les Douleurs dans les Membres et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens, 25c. et 50c. la Bouteille. Prenez Garde aux Imitations.

A TRAV

Payés—Les tables de ville

La vacance—priers, M. Youcances cette se

—14 livres chez N. A. Sa

Commerce d'vin à expédi bêtes à cornes glais.

Licences—T garder des ch hier après-midi sorrier de la cou

—Les piles McGale guériss etc.—25c. par b

Voleurs—Les de légumes on opérations dans tawa.

Un bain force dan laquelle nes, a chaviré, hier soir. Tou sauver à la nag

—M. Lauren jours à son étal bons fumés et v marché.

Dangereux—1 pont qui relie dans un état t les piétons.

—Avis aux Savard receve jours 50,000 dra, pour l'éc

Musical—M hier, en fonction de la musique v verneur généra

Une tournée—d'Ottawa, jouer di, à Toronto je samedi. Les j ensuite à Ottaw

Avis.—Pour l brûlures, les co tisme, servez v de Davis. Voy une autre colon

Tué—Un ma Vandalia qui av ne dernière, à M lundi, à Cardina express.

—Sir op du D lager 1.5 douze fants—25c. par l

Bat à Rideau grand bal sera Hall avant le dé Lorne et de la p

Remède du Dr remède contre l troubles du foie sans contredit Joy; il devrait toutes les famil

Navigation—L est parti hier po huit barges cha remorque.

—Allez chez mel, où vous pec-de viandes que par tout ail

Travaux—Un mes ont commet le chemin de fo dington et Ottaw

Un bon remèd pes, les douleu dans les intestin sions, servez vo Perry Davis. Vo une autre colon

Now, le église dans le village église catholique 000.

Contagion—U s'il est négligé, sa nature maligne nous exposer l'influence des m comme le ter d'éc. s'il faut le immédiatement sienne.